

Pour un logement confortable et économe Inscrivez-vous !

Merci de compléter ce formulaire, et de l'envoyer à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Château Stanislas - Maison des services
55 200 COMMERCY

→ Vous, votre immeuble :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Portable :
Messagerie :
Adresse du chantier :
.....
Année de construction : Surf. habitable :
Chauffage actuel :

→ Vos ressources :

Nombre de personnes occupantes :

→ Vos travaux :

- Charpente / couverture Plâtrerie / cloisons
- Electricité Wc Salle de bains
- Chauffage (type) :
- Eau chaude sanitaire Menuiseries extérieures
- Isolation des murs Isolation des combles
- Isolation du planchers bas Ventilation

Vos précisions :

→ Vos disponibilités :

Jours et horaires :

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des organismes financeurs

Vous avez un projet ? Informez-vous !

Pour tout renseignement ou demande de dossier, adressez-vous à la Communauté de Communes ou à l'opérateur missionné :

Par voie postale, téléphone ou courriel :

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Château Stanislas - Maison des services
55 200 COMMERCY

03 29 89 27 25

habitat.urba.cc-cvv@orange.fr

URBAM CONSEIL

45 bis rue de Nancy BP 80246
88007 EPINAL CEDEX

03 29 64 05 90

meuse@urbam.fr



Des permanences au siège de la
Communauté de Communes :

Sans rendez-vous
Tous les 1er et 3ème jeudis
de chaque mois de 16h à 17h30

Toutes ces démarches sont
gratuites et sans engagement !



Commery Void Vaucouleurs
Communauté de Communes

Vous souhaitez :
améliorer le confort de votre logement,
adapter votre logement pour y rester,
réduire vos dépenses énergétiques
ou réhabiliter votre patrimoine ?

L'OPAH - RU

2017 - 2022

Opération Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat
-
Renouvellement
Urbain



... peut vous permettre
de bénéficier d'aides
financières exceptionnelles

avec le soutien
de la Communauté de
Communes, du Département de la Meuse,
de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
et de la Région Grand-Est.



Qui est concerné ?

- Les **propriétaires occupants** d'une habitation **de plus de 15 ans** qui respectent un certain **plafond de ressources**.
- Les **propriétaires bailleurs** qui souhaitent **louer leur logement** avec un loyer maîtrisé.
- Les **propriétaires occupants** ou **bailleurs** en situation d'inconfort ou **en perte d'autonomie**.
- Les **propriétaires occupants** ou **bailleurs** souhaitant réaliser des **économies d'énergie**.

Quelles Communes sont concernées ?

Boncourt-sur-Meuse, Chonville-Malaumont, Commercy, Euville, Grimaucourt-près-Sampigny, Lérouville, Mécrin, Pont-sur-Meuse, Vadonville, Vignot



Quels sont les objectifs ?

→ Vous apporter un soutien technique et financier pour réhabiliter votre logement

- **Améliorer le confort** des logements
- **Résorber** les situations **d'habitat dégradé** ou **d'insalubrité**
- **Adapter** les logements au **maintien à domicile** et au **handicap**

→ Vous conseiller et vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie

- Chauffage, isolation, menuiseries extérieures, ventilation, utilisation d'énergies renouvelables
- Résorber les situations de précarité énergétique

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord des organismes financeurs

Quels sont les avantages ?

Toutes ces démarches sont gratuites et sans engagement !

Des conseils gratuits et personnalisés par un opérateur spécialisé :

Informations, conseils, permanences, visite sur place, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subventions.

Des aides financières :

- Conseil Départemental de la Meuse.
- Fonds Commun d'Intervention (FCI) de la Communauté de Communes et de la Région Grand Est.
- Agence nationale de l'habitat (Anah).
- Caisses de retraite au cas par cas.

Des avantages fiscaux :

- La TVA à taux réduit pour certains travaux d'amélioration énergétique
- La Fondation du Patrimoine



Contactez dès maintenant l'opérateur URBAM CONSEIL missionné par la Communauté de Communes



03 29 64 05 90 meuse@urbam.fr